

# Glossaire

Le marché des options a son propre « langage » ou vocabulaire. Si vous parlez à votre conseiller financier, à votre courtier ou à votre mandataire, et que celui-ci utilise des termes ou des expressions que vous ne comprenez pas, n'hésitez pas à lui demander des explications.

| Expressions employées et termes anglais correspondants   | Synonymes et explications   |
|--|---|
| Assignment ( <i>assignment</i> )                         | Ou affectation. Une assignation a lieu quand un détenteur lève une option. Le signataire de l'option reçoit alors un avis de levée qui l'oblige à vendre (dans le cas d'une option d'achat) ou à acheter (dans le cas d'une option de vente) l'action au prix de levée fixé.  |
| Classe d'options ( <i>class of options</i> )             | Ensemble des contrats d'options (options d'achat et de vente) portant sur le même titre.  |
| Cycle d'échéance ( <i>expiry cycle</i> )                 | Ou d'expiration. Cycle qui détermine l'échéance des options. Il y a cinq cycles d'échéance :<br>Cycle 1 : Janvier, avril, juillet, octobre<br>Cycle 2 : Février, mai, août, novembre<br>Cycle 3 : Mars, juin, septembre, décembre<br>Cycle 4 : Quatre mois – trois mois qui se suivent, et le mois suivant selon le cycle 3 (ex. : décembre, janvier, février, mars)<br>Cycle 5 : Quatre mois – deux mois qui se suivent et les deux mois suivants selon le cycle 1, 2 ou 3 (ex. cycle 5 (3) : décembre, janvier, mars, juin) |
| Date d'échéance ( <i>expiry date</i> )                   | Ou d'expiration. Date à laquelle l'option cesse d'exister. Les options sur actions expirent à midi le samedi suivant le troisième vendredi du mois d'échéance.  |
| Dernière date de négociation ( <i>last trading day</i> ) | Un jour ouvrable, généralement le troisième vendredi du mois d'échéance, à 16 h (HE).   |
| Exigence de marge ( <i>margin requirement</i> )          | Ou de couverture. Le montant ou les valeurs mobilières que vous devez déposer auprès de votre courtier afin de garantir l'achat ou la livraison des titres quand vous vendez une option.  |
| Intérêt en cours ( <i>open interest</i> )                | Ou position de place. Notion importante, mais qui n'a pas d'incidence directe sur le cours d'une option. C'est le nombre de contrats d'options sur un titre donné qui n'ont pas encore été levés. Une transaction initiale augmente l'intérêt en cours tandis qu'une transaction liquidative le réduit. Plus l'intérêt en cours est élevé, plus la liquidité est importante sur le marché, et donc plus il est facile de prendre une position ou de s'en défaire.   |

## Glossaire (suite)

| Expressions employées et termes anglais correspondants | Synonymes et explications  |
|--|--|
| Lever une option ( <i>to exercise</i> )                | Ou exercer. La levée d'une option est le processus par lequel le détenteur exerce son droit d'acheter (dans le cas d'une option d'achat) ou de vendre (dans le cas d'une option de vente) selon les conditions spécifiées au contrat.                                  |
| Opération mixte à la baisse ( <i>bear spread</i> )     | On peut appliquer cette stratégie avec des options d'achat ou de vente. Dans les deux cas, on achète une option avec un prix de levée plus élevé et on vend une option avec un prix de levée moins élevé, les deux options ayant généralement la même date d'échéance. |
| Opération mixte à la hausse ( <i>bull spread</i> )     | On achète une option avec un prix de levée moins élevé et on vend une option avec un prix de levée plus élevé, les deux options ayant généralement la même date d'échéance. On peut utiliser des options d'achat ou de vente.  |
| Option à parité ( <i>at-the-money option</i> )         | Ou au milieu. Lorsqu'il y a égalité entre le prix du titre et le prix de levée de l'option.  |
| Option américaine ( <i>American option</i> )           | Option que le détenteur peut lever en tout temps jusqu'à la date d'échéance.   |
| Option d'achat ( <i>call</i> )                         | Contrat d'option conférant au détenteur le droit d'acheter et obligeant le signataire à vendre une certaine quantité d'actions à un prix de levée déterminé, en tout temps avant la date d'échéance du contrat.  |
| Option de vente ( <i>put</i> )                         | Contrat d'option conférant au détenteur le droit de vendre et obligeant le signataire à acheter une certaine quantité d'actions à un prix de levée déterminé, en tout temps avant la date d'échéance du contrat.   |
| Option en jeu ( <i>in-the-money option</i> )           | Ou en dedans. Lorsque le prix de levée d'une option d'achat (ou de vente) est inférieur (ou supérieur) au prix du titre.   |
| Option européenne ( <i>European option</i> )           | Option que le détenteur ne peut lever qu'à la date d'échéance.   |
| Option hors jeu ( <i>out-of-the-money option</i> )     | Ou en dehors. Lorsque le prix de levée d'une option d'achat (ou de vente) est supérieur (ou inférieur) au prix du titre.   |
| Position combinée ( <i>combination, strangle</i> )     | Ou combinaison. Achat (ou vente) d'options d'achat et de vente sur le même titre, avec des mois d'échéance ou des prix de levée différents.  |
| Position double ( <i>straddle</i> )                    | Achat ou vente simultané d'une option d'achat et de vente ayant les mêmes caractéristiques (mêmes mois d'échéance et prix de levée).   |
| Prime ( <i>option premium</i> )                        | Ou prix de l'option. Prix que l'acheteur verse au vendeur pour les droits rattachés au contrat d'option.   |
| Prix de levée ( <i>strike price, exercise price</i> )  | Ou prix d'exercice. Prix fixé auquel le détenteur d'une option peut acheter (option d'achat) ou vendre (option de vente) le titre sous option.   |
| Série d'options ( <i>series of options</i> )           | Toutes les options d'une classe ayant le même prix de levée et la même date d'échéance.  |
| Signataire ( <i>writer</i> )                           | Ou le vendeur. Celui qui vend ou émet une option.  |

## Glossaire (suite)

### Expressions employées et termes anglais correspondants

### Synonymes et explications

---

### Expressions employées et termes anglais correspondants

---

### Synonymes et explications

---

Transaction liquidative  
(*liquidating operation*)

Ou opération liquidative. Vente d'une option que vous avez achetée initialement ou achat d'une option que vous avez vendue initialement.

---

Type d'option (*option type*)

Classification d'un contrat d'option en option d'achat ou option de vente.

---

Valeur intrinsèque (*intrinsic value*)

Différence positive entre le prix du titre et le prix de levée d'une option d'achat ou entre le prix de levée d'une option de vente et le prix du titre. Par définition, une valeur intrinsèque est toujours positive ou nulle.

---

Valeur-temps (*time value*)

Ou prime de temps. Portion de la prime qui représente le temps qui reste à courir jusqu'à l'échéance du contrat d'option et le fait que les facteurs qui déterminent la valeur de la prime de l'option peuvent changer durant cette période. La valeur-temps est égale à la différence entre la prime de l'option et la valeur intrinsèque. La valeur-temps est habituellement positive et décroît avec le passage du temps.

---

Vente couverte (*covered write*)

Le signataire d'une option d'achat est couvert s'il détient la quantité correspondante du titre sous-jacent pour chaque contrat d'option qu'il vend ou qu'il signe.

---

Vente d'option à découvert (*naked write*)

Vendre ou signer une option d'achat ou de vente sans détenir la quantité correspondante du titre sous-jacent.

---

Volatilité (*volatility*)

Variabilité d'un titre telle que mesurée par l'écart type de son rendement. Mesure de la propension du cours de l'action à monter ou à baisser.

---